



Communiqué de presse

Montpellier, le 18 juillet 2011

Vigilance météo Passage d'un épisode pluvio-orageux avec rafales de vent

A compter de cette nuit et pour une partie de la journée de mardi Météo France prévoit le passage d'Ouest en Est d'un épisode pluvio-orageux accompagnée de rafale de vent sur toute la région Languedoc-Roussillon.

Pour le département de l'Hérault, ce passage pluvio-orageux est attendu en tout début de matinée du mardi 19 juillet 2011.

Les précipitations attendues, en particulier en bordure du littoral, sont de l'ordre de 60 à 80 mm et risque d'être particulièrement brève et intenses.

Localement, ces orages pourront présentés un caractère violent et être accompagnés de forte rafales de vent de l'ordre de 90 à 100 kilomètre par heure, de grêle et de nombreux éclairs.

Ces précipitations sont susceptibles de perturber les activités humaines en particulier pour les activités de plein air (camping, chapiteaux tentes et structures légères, etc...). Des inondations sont possibles dans les zones habituellement inondables. Les conditions de circulation routière peuvent être rendues difficiles et des coupures d'électricité et de téléphone peuvent se produire.

A l'approche d'un orage, prenez les précautions d'usage :

- mettez à l'abri les objets sensibles au vent,
- ne vous abritez pas sous les arbres,
- évitez les promenades en forêt, les sorties et la pratique de sports de plein air,
- évitez d'utiliser le téléphone et les appareils électriques,
- signalez les départs de feux (tel : 18) ou tout incident ou accident dont vous pourriez être témoin.

Par ailleurs respectez les consignes de vigilance et de prudence suivantes :

- ne vous engagez pas sur des routes ou chemins traversés par des ruisseaux ou rivières sujets à crues rapides.
- respectez les interdictions de circulation sur les routes barrées, ne vous engagez en aucun cas en voiture ou à pied sur une route ou un chemin immergé, ne franchissez pas les gués submersibles.
- renseignez-vous sur l'état des réseaux routiers avant d'entreprendre un déplacement (Centre régional d'information et de coordination routière : 0800 100 200 - appel gratuit depuis un poste fixe). En cas d'orage, les déplacements doivent être limités au strict nécessaire.

Pendant la durée de cet épisode pluvio-orageux la plus grand prudence de chacun est vivement recommandée.

Contact presse : 04 67 61 61 25
communication@herault.pref.gouv.fr